

Le Ministère a également pris part au Programme d'aide alimentaire de l'ACDI, notamment en inspectant, en 1988-1989, 990 tonnes de hareng en conserve dans le cadre des Opérations de secours des Nations Unies dans la zone frontalière.

En juin 1988, le Canada et la Thaïlande signaient un protocole d'entente portant sur l'inspection du thon en conserve et visant à fournir une assurance que les exportations thaïlandaises de ces produits répondront aux exigences du Canada et ne nécessiteront donc pas, de ce fait, la vérification de nombreux échantillons. Le protocole susmentionné révisé et signé à nouveau en novembre 1991 comporte des annexes distinctes visant le thon en conserve et les crevettes congelées. Cette façon de faire permet l'ajout ou la suppression de catégories de produits sans qu'il soit nécessaire de renégocier le document de 1991.

Le MPO a réinspecté, à la fin de février 1992, les conserveries de thon visées par le protocole de 1988. Toutes les usines bénéficiant d'un statut préférentiel répondaient aux critères fixés. Les usines en question sont inspectées tous les six mois par le ministère thaïlandais des Pêches.

Une équipe d'inspecteurs du MPO s'est rendue en Thaïlande en mars 1992 afin d'inspecter les usines de traitement des crevettes congelées, suivant les dispositions du protocole d'entente révisé en 1991.

Gestion des ressources naturelles

Durant la période 1983-1991, plus de 20 millions de dollars ont été affectés aux projets de l'ACDI qui portaient directement sur la gestion des ressources naturelles. Les projets en cours et les projets prévus, dont la valeur s'élève à environ 4 millions de dollars, comprennent la prestation d'aide technique et de formation en vue de la mise en oeuvre d'un processus de planification national concernant la gestion des ressources naturelles en Thaïlande. (L'ACDI a appuyé l'amélioration du programme national de télédétection, par l'intermédiaire du projet Landsat, et de la station terrestre pour satellites afin de permettre la réception des renseignements transmis par les capteurs TM et SPOT de Landsat.)

Fort de l'aide financière fournie par l'ACDI (15,5 millions de dollars répartis sur 7 ans), la Commission géologique du Canada a participé à un vaste levé géophysique aérien de la Thaïlande financé par la Banque asiatique de développement.

La Commission s'est chargée de la préparation des devis techniques et de la surveillance du levé, qui a été effectué par une société canadienne. Le personnel de la Commission continue de fournir une aide technique au ministère thaïlandais des Ressources minérales, sous forme de traitement et d'interprétation des données et de formation, afin d'augmenter les capacités du ministère en matière de planification et de mise en valeur des ressources.

Des stagiaires du ministère thaïlandais des Ressources minérales ont été accueillis dans des universités canadiennes et ont eu l'occasion d'étudier les systèmes de compilation de statistiques sur l'industrie minière et de repérage des produits minéraux du Secteur de la politique minérale d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Transports

En 1986, Transports Canada lançait un programme quinquennal de 10 millions de dollars afin d'aider les pays en développement à remplir leurs obligations internationales en matière de sécurité de l'aviation civile. Dans le cadre du programme, le Ministère fournit le matériel, l'aide technique et la formation nécessaires. La Thaïlande a manifesté de l'intérêt pour l'aide offerte, mais jusqu'à présent, aucun accord n'est intervenu entre l'ACDI, organisme parrain du projet, et le gouvernement de la Thaïlande. Des stagiaires thaïlandais ont terminé leur formation en contrôle du trafic aérien en octobre 1987. Aucune nouvelle formation n'est prévue dans un avenir proche.

L'ACDI a également parrainé le stage de 18 Thaïlandais à l'Institut de formation de Transports Canada, à Cornwall (Ontario), où ils ont suivi des cours sur le contrôle du trafic aérien et participé à de courtes séances de formation pratique.

En outre, en novembre 1989, des représentants du Groupe de travail canadien chargé des aéroports se sont rendus à Bangkok pour se familiariser avec le traitement des voyageurs en transit des vols internationaux en Thaïlande.

En 1992, la Fondation Asie-Pacifique a organisé et accueilli le forum Canada-Asie sur les transports et le commerce. Cette manifestation, qui réunissait des dirigeants canadiens du secteur des transports et leurs homologues des pays d'Asie-Pacifique, visait à élaborer une nouvelle vision commune des transports et du commerce intéressant le Canada et les pays de la région d'Asie-Pacifique.